
Mémento d'éducation physique [Texte imprimé] : conseils et plan de travail pour l'application des programmes d'éducation physique dans l'enseignement du premier degré.

Numéro d'inventaire : 2006.07076 (1-5)

Auteur(s) : France. Direction générale de la jeunesse et des sports

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Imprimerie nationale (Paris)

Imprimeur : Imprimerie nationale

Date de création : 1949

Description : Pochette papier contenant 1 fascicule. 4 plans de travail.

Mesures : hauteur : 230 mm ; largeur : 160 mm

Notes : (1) : fascicule. Ministère de l'Education Nationale, secrétaire d'état à l'enseignement technique à la jeunesse et aux sports, publié par les soins de la direction générale de la jeunesse et des sports (commissions pédagogique et de l'éducation physique.) Avant propos / Instructions du 1er octobre 1946 relatives aux programmes d'éducation physique dans les écoles primaires / Liste du matériel utilisé pour les exercices / Table des matières en fin d'ouvrages / (2) : Plan de travail, répartition annuelle, classe de fin d'études / (3) : Plan de travail, répartition annuelle, cours moyen / (4) : Plan de travail, répartition annuelle, cours élémentaire / (5) : Plan de travail, répartition annuelle, cours préparatoire /

Mots-clés : Textes normatifs relatifs à l'enseignement en France (législation, débats, BO)

Éducation physique et sportive

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Séquence de niveaux

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 49+4

ill.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

SECRÉTARIAT D'ÉTAT À L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, À LA JEUNESSE ET AUX SPORTS.



MEMENTO D'ÉDUCATION PHYSIQUE

CONSEILS ET PLAN DE TRAVAIL

POUR L'APPLICATION

DES PROGRAMMES D'ÉDUCATION PHYSIQUE

DANS L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRÉ

Publié par les soins de la

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

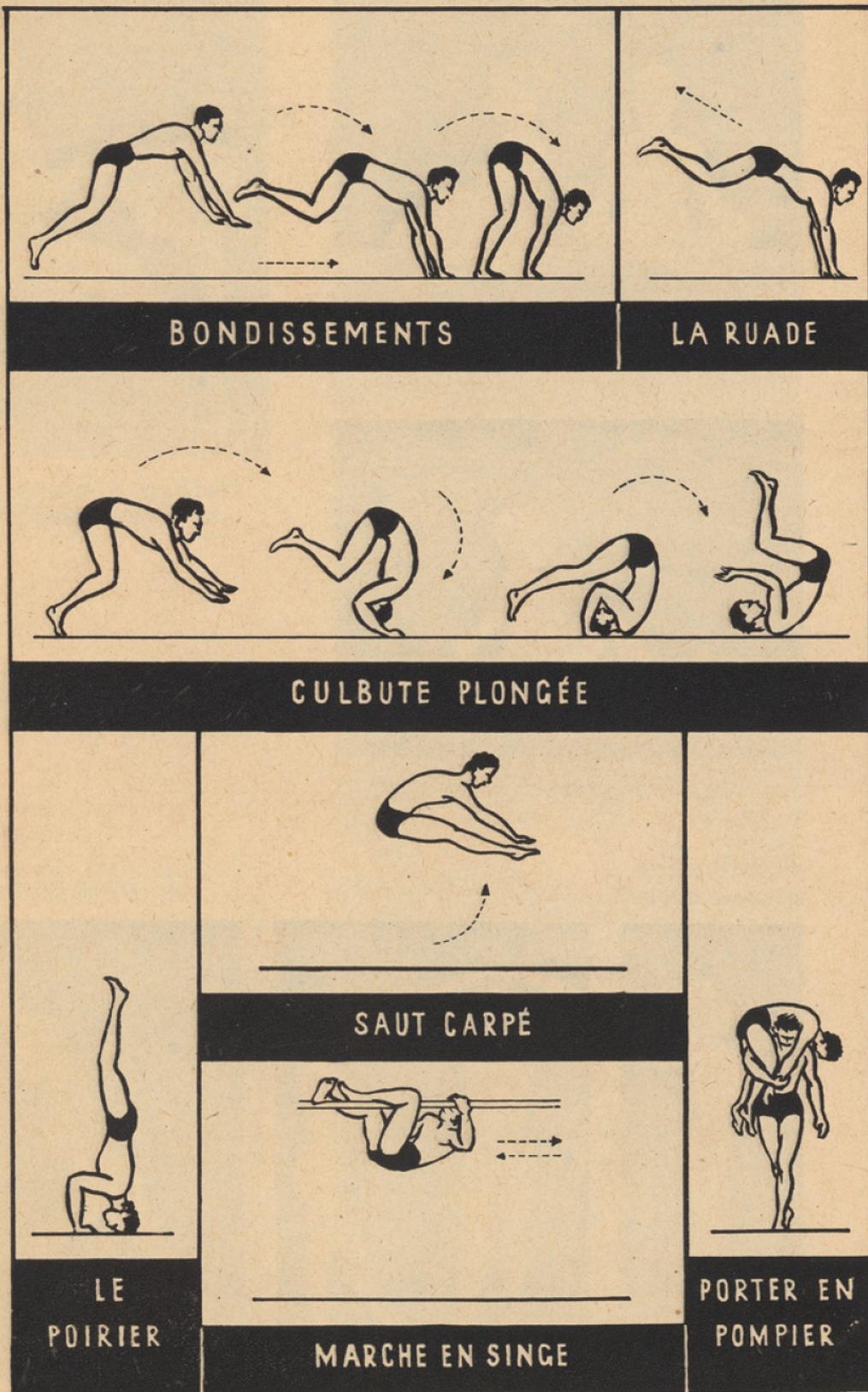
(COMMISSIONS PÉDAGOGIQUE ET DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE.)

PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

1940

J. Z. 831823

T



EXEMPLES DE TERRAINS AMENAGES

